

Modification de délégués

Rapporteur : M. Jean-Louis FOUSSERET, Président

I. Modification d'un délégué titulaire de la Ville de Besançon :

Suite à la démission de M. Alexandre CHIRIER, conseiller municipal de la Ville de Besançon, le Conseil Municipal de Besançon, en date du 14 octobre 2004, a désigné un nouveau délégué titulaire, M. Loïc LABORIE.

A l'unanimité le Conseil de Communauté installe M. Loïc LABORIE, comme délégué titulaire de la Ville de Besançon à la C.A.G.B.

II/ Modifications de la représentation de la C.A.G.B. au sein de différentes instances :

M. CHIRIER représentait la C.A.G.B. au sein de différentes instances.

A. Au sein de l'ADED :

Il est proposé de désigner M. Loïc LABORIE comme représentant suppléant de la C.A.G.B., en remplacement de M. Alexandre CHIRIER, démissionnaire.

B. Au sein du SMAIBO :

Il est proposé de désigner M. Loïc LABORIE comme représentant suppléant de la C.A.G.B., en remplacement de M. Alexandre CHIRIER, démissionnaire.

C. Au sein de TEMIS :

Il est proposé de désigner M. Loïc LABORIE comme représentant titulaire de la C.A.G.B., en remplacement de M. Alexandre CHIRIER, démissionnaire.

D. Au sein de l'AUDAB :

Il est proposé de désigner M. Loïc LABORIE comme représentant titulaire de la C.A.G.B., en remplacement de M. Alexandre CHIRIER, démissionnaire.

E. Au sein du SYBERT :

Il est proposé de désigner M. Loïc LABORIE comme représentant suppléant de la C.A.G.B., en remplacement de M. Alexandre CHIRIER, démissionnaire.

III/ Interversión de délégués de la C.A.G.B au Sybert

Suite à la demande par courrier en date du 15 novembre 2004, de M. Benoît Cypriani, il est proposé :

Ancienne situation

Titulaires	Suppléants
Annaïck Chauvet	Benoît Cypriani
Françoise Presse	Patrick Bourque

Nouvelle situation

Titulaires	Suppléants
Patrick Bourque	Benoît Cypriani
Françoise Presse	Annaïck Chauvet

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur ces différentes modifications.

Pour extrait conforme,
Le Président